CHAMPIONNATS LARGE EN SALLE TC + U23

Dimanche 29 Janvier 2023

Halle d'Athlétisme l'Anneau

93 Rue du Général Metman 57070 Metz



COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Ouverture Chambre d'Appel		12h00					
Inauguration de la Piste		12h15					
Formation du Jury		12h30					
60m haies F séries	0.84	13h30	H (D)		Н	F	
60m haies H séries	1.06	13h40					
60m F séries		13h50		F (A)			Н
60m H séries		14h20					
60m haies U23H Finale	1.06	14h50					
60m haies H Finale	1.06	14h55					
60m haies U23F Finale	0.84	15h05					
60m haies F Finale	0.84	15h10					
60m U23F Finale		15h20					
60m F Finale B		15h25					F
60m F Finale A		15h30	F (D)				
60m U23H Finale		15h35					
60m H Finale B		15h40			F	Н	
60m H Finale A		15h45		M (A)			
800m F Finales		16h00					
800m H Finales		16h15					
400m F Finales		16h30					
400m H Finales		16h50					
200m F Finales		17h10					
200m H Finales		17h40					

Nb : En fonction des engagements le programme sera susceptible d'être modifié, si c'est le cas il sera diffusé dans la journée de jeudi 26 janvier.

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS

<u>Athlètes concernés :</u>

Les championnats LARGE sont ouverts à tous les athlètes des catégories U18 à Masters hommes et femmes sur les épreuves séniores de la Ligue du Grand EST.

Participation athlète Hors Lique:

- Athlètes BOU/FC:

Les engagements se feront sur le site dans la rubrique « uniquement athlètes BOU-FC » à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : R1

- Athlètes Hors LARGE + BOU/FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par <u>la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée</u> par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : IR1

Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

Qualifiés:

Les athlètes seront qualifiés au bilan du 1er janvier 2022 au 22 janvier 2023, si et seulement si, ils ont réalisé une performance de niveau R2 sur l'épreuve en salle concernée.

Pour toute demande d'engagement exceptionnel, hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à jean-louis.walter2@wanadoo.fr et en copie à dduchene@athlelarge.fr avant la limite d'engagement.

Engagements:

Les responsables de clubs inscriront sur le site de la ligue la participation de leurs athlètes jusqu'au <u>mardi 24</u> janvier 2023 23h59 (les U18, U20 et Masters sont considérés comme seniors).

La liste définitive des engagés, après vérification des performances, sera consultable sur le site de la ligue au plus tard dans la journée de jeudi 26 janvier 2023.

Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard <u>45</u> min avant l'épreuve.

Une pénalité de 5 Euros sera facturée aux clubs pour tout athlète engagé, non confirmé et non désengagé sur place.

ATTENTION: PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE

Règlement Technique des épreuves :

Courses

60m et 60m haies : Séries hétérogènes à couloirs aléatoires selon les bilans SI-FFA et Finale(s)

Mode de qualification en Finale (décision définitive sur place avec le Délégué Technique):

60m : qualification X places + X meilleurs temps → 2 Finales de 6 TC + 1 Finale U23

60m haies : qualification X places + X meilleurs temps → 1 Finale de 6 par catégories en fonction des engagements.

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2022/2023. (Départ en couloir pour le 800m)

Les Championnats LARGE des 3000m et 3000m Marche se dérouleront la veille, le samedi 28 janvier 2023 dans le cadre du meeting National de Vittel.

Concours

Longueur, Triple et Poids : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers de chaque catégorie TC et U23 (les U18, U20 et Masters sont considérés comme TC).

Longueur et Triple : les épreuves de longueur utiliseront la zone de réception côté Départ du 60m (**D** sur le tableau), le triple côté Arrivée du 60m (**A** sur le tableau)

Montées de barres concours Hauteur et Perche :

Hauteur femme : 1m42 puis de 5 en 5 \rightarrow 1m57 \rightarrow 1m60 puis 2 en 2

Hauteur homme : 1m75 puis de 5 en 5 \rightarrow 1m 85 \rightarrow 1m88 puis de 2 en 2

Perche femme : 2m60 puis de 15 en 15 \rightarrow 3m05 puis de 10 en 10 \rightarrow 3m65 puis de 5 en 5 Perche homme : 3m60 puis de 15 en 15 \rightarrow 4m05 puis de 10 en 10 \rightarrow 4m65 puis 5 en 5

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

Officiels:

1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés, 2 pour 6 à 10, 3 pour 11 à 20, 4 pour 21 à 30, 5 pour 31 à 40 athlètes et 6 pour au-delà.

PENALITE DE 100 EUROS PAR OFFICIEL MANQUANT

Directeur de Réunion : J. MONTFERRAN Juges Arbitres : DULCO / CLIENTI / AVIGNON

Délégué Technique CSO : JL. WALTER